

Conditions d'utilisation pour l'ouverture de comptes en ligne - BCGE.ch

I. Conditions d'utilisation du site

Article 1 -Introduction

La Banque cantonale de Genève (ci-après « BCGE » ou la « Banque ») offre aux personnes physiques (ci-après l' « Utilisateur ») la possibilité d'ouvrir en ligne un compte privé, d'épargne ou d'épargne du pilier 3a ou encore un compte de garantie de loyer directement depuis ce site internet.

L'utilisation de ce site est soumise aux présentes conditions d'utilisation. En naviguant sur le site et/ou en entamant le processus d'ouverture de compte en ligne, vous confirmez que vous avez lu, compris et que vous acceptez les présentes conditions d'utilisation. Si vous n'approuvez pas les présentes conditions d'utilisation, vous êtes priés de quitter immédiatement ce site.

L'Utilisateur qui souhaite ouvrir un compte est invité à lire préalablement les présentes conditions d'utilisation. Il trouvera au chapitre II. « **Conditions propres à l'ouverture d'un compte en ligne** » des explications détaillées sur la marche à suivre et le fonctionnement de ces modules. L'ouverture d'un compte de garantie de loyer suit une procédure différente expliquée au chapitre III. « **Conditions propres à l'ouverture d'un compte de garantie de loyer** »

Article 2 - Avertissement

Le présent site n'est pas destiné aux personnes physiques qui ne sont pas domiciliées en Suisse ou qui, en raison de leur nationalité, de leur lieu de résidence ou pour toute autre raison, relèvent de juridictions qui interdisent ou restreignent son utilisation, comme, par exemple, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, le Royaume-Uni ou encore les Etats-Unis. Le site ne doit donc être ni consulté ni utilisé par les ressortissants de ces Etats. En cas de doutes sur la législation applicable, il y a lieu de renoncer à l'utilisation du site depuis l'étranger. La Banque se réserve le droit d'interdire l'accès au site à tout utilisateur situé à l'étranger et ce, en tout temps et sans indication de motifs.

Les produits proposés dans ce site peuvent ne pas être autorisés pour les résidents de certains pays. Il appartient à chaque Utilisateur de vérifier si le droit qui lui est applicable prévoit une quelconque restriction de vente et de respecter les dispositions légales qui lui sont applicables.

Les résidents des pays auxquels ces restrictions ne s'appliquent pas peuvent débiter le processus d'ouverture de compte en ligne. Leur identification et la

signature de la documentation contractuelle devront toutefois être effectuées personnellement auprès d'une agence de la Banque en Suisse.

Article 3 – Champ d'application

Les présentes Conditions d'utilisation régissent les rapports juridiques entre l'Utilisateur du site et la Banque pour ce qui relève de l'utilisation du site étant précisé que la Banque ne considérera pas l'Utilisateur comme un client du simple fait qu'il accède au site et l'utilise.

Si l'entrée en relation avec la Banque et l'ouverture d'un compte sont confirmées à l'Utilisateur au terme du processus d'ouverture de compte, ce sont les dispositions contractuelles convenues ainsi que les Conditions générales de la Banque qui régiront les rapports contractuels entre le Client et la Banque.

II. Conditions propres à l'ouverture d'un compte privé, d'épargne ou d'épargne du pilier 3a en ligne

Article 4 – Conditions d'ouverture d'un compte en ligne

Les titulaires d'un passeport diplomatique ne peuvent entrer en relation avec la Banque qu'en se présentant à l'une de ses agences. Les enfants entre 12 et 14 ans peuvent saisir leurs données personnelles en ligne mais doivent se présenter en agence pour l'identification et la signature des contrats.

L'ouverture d'un compte en ligne comprend, pour les personnes résidentes en Suisse et âgées de plus de 14 ans, outre une étape de saisie des données personnelles, une étape d'identification (qui inclut une communication audiovisuelle en temps réel) ainsi qu'une étape de signature électronique de la documentation contractuelle. Ces étapes sont effectuées par un prestataire externe, Swisscom SA (ci-après Swisscom), auquel la Banque a délégué ces tâches, et sont soumises aux conditions d'utilisation propres à Swisscom.

Article 5 – Etapes du processus d'ouverture d'un compte en ligne

Le processus d'ouverture d'un compte en ligne comprend les étapes suivantes :

1. Une étape de sélection des produits.
L'Utilisateur sélectionne le ou les produits qu'il souhaite acquérir.
2. Une étape de saisie des données personnelles.
L'Utilisateur doit accomplir cette étape d'un tenant (faute de quoi les données saisies ne sont pas sauvegardées).

A la fin de cette étape, l'Utilisateur peut choisir de se rendre en agence pour procéder à son identification et signer la documentation contractuelle ou de passer à l'identification en ligne. S'il choisit de procéder à l'identification en ligne, il doit entamer cette étape dans les 48 heures. A défaut, il doit recommencer la procédure de saisie des données. Les données saisies en ligne sont transmises à la Banque. La transmission de ces données n'entraîne toutefois pas la conclusion d'un quelconque contrat entre l'Utilisateur et la Banque.

3. Identification en ligne.

L'identification en ligne au moyen d'une communication audiovisuelle en temps réel cryptée est effectuée par Swisscom. Avant le début de l'entretien audiovisuel, l'Utilisateur doit donner son consentement express pour la vérification d'identité par vidéo et l'enregistrement audio de l'entretien.

Pour effectuer la vérification de l'identité en ligne l'Utilisateur doit disposer d'un ordinateur avec un accès à l'internet et équipé d'une fonction vidéo, d'un appareil photo ainsi que d'un microphone.

Pendant la transmission vidéo, Swisscom prend des photographies de l'Utilisateur ainsi que de toutes les pages pertinentes de la pièce d'identité de l'Utilisateur ; Swisscom vérifie notamment que les photographies de l'Utilisateur concordent avec la photographie figurant sur la pièce d'identité.

L'identification s'effectue par l'envoi sur le téléphone portable de l'Utilisateur d'un numéro de transaction (TAN) en tant que mot de passe à usage unique en vue de la vérification d'identité. L'Utilisateur doit confirmer ce numéro.

Une fois la procédure d'identification achevée, l'Utilisateur peut immédiatement poursuivre avec la signature en ligne des contrats. Il peut également interrompre la procédure pendant 48 heures au maximum. Passé ce délai, toute la procédure (soit y compris la saisie des données personnelles) doit être reprise depuis le début.

4. Signature en ligne des contrats.

La documentation contractuelle nécessaire à l'ouverture d'un compte en ligne est signée au moyen d'une *signature électronique avancée* (ou *certificat électronique*, étant précisé qu'une telle signature n'est pas équivalente à une *signature électronique qualifiée* au sens de l'art. 14 al. 2^{bis} CO).

L'émission d'un certificat électronique ne peut avoir lieu que moyennant l'identification préalable de l'Utilisateur.

La documentation contractuelle relative à l'ouverture de compte, préalablement transmise à Swisscom par la Banque en format PGF/A, est présentée à l'Utilisateur afin qu'il puisse la lire et décider s'il entend signer le document électroniquement.

Dès que l'Utilisateur a exprimé, par la saisie d'un mot de passe à usage unique que Swisscom lui a transmis sur son téléphone cellulaire, sa volonté

visant à la création d'une signature électronique pour le document qui lui a été présenté, Swisscom émet une signature électronique avancée ayant les propriétés suivantes:

- elle est liée uniquement à l'Utilisateur et permet son identification et,

- elle est liée au document auquel elle se rapporte de telle sorte que toute modification ultérieure du document soit détectable.

Une fois la signature électronique avancée des documents effectuée, le certificat électronique fait partie de la signature électronique et est repris dans le document PDF correspondant. Le certificat électronique comprend le numéro du document d'identification présenté lors de la procédure d'identification, le numéro de portable de l'Utilisateur et la date d'établissement du certificat/de la signature.

Quiconque est en possession du fichier PDF signé électroniquement peut à tout moment consulter les données du certificat. Les tiers peuvent ainsi vérifier les données relatives à l'Utilisateur qui a signé le document et constater que la certification de ces données et l'opération de signature émanent de Swisscom.

Une fois l'opération de signature achevée, Swisscom transmet les documents signés électroniquement par l'Utilisateur à la Banque. Swisscom ne garde aucune copie des documents signés électroniquement et ne transmet pas non plus de copie à l'Utilisateur (ce dernier peut les télécharger en ligne ou depuis son Netbanking dans lequel la Banque lui met une copie des documents contractuels à disposition). A l'issue de l'opération de signature, Swisscom renvoie également les données relatives à la procédure d'identification à la Banque et les efface chez elle. En revanche, Swisscom conserve les données relatives au certificat électronique et à l'opération de signature. Cela permet de garantir que l'exactitude du document signé électroniquement puisse être retracé dans les 10 ans qui suivent sa création.

Les certificats délivrés par Swisscom sont des certificats à courte durée de validité qui ne peuvent être utilisés que pour la procédure de signature unique et ne peuvent donc pas être réutilisés pour d'autres signatures électroniques.

Article 6 – Déclarations de l'Utilisateur

Pour que Swisscom SA puisse effectuer l'identification en ligne et effectuer la signature en ligne des contrats, l'Utilisateur déclare :

- qu'il accepte que la Banque transmette à Swisscom les données nécessaires ainsi que les documents à signer et qu'il délègue à cet effet la Banque du secret bancaire dans la mesure nécessaire à l'identification en ligne et à la signature en ligne des contrats ;
- qu'il confirme que toutes les données et informations qu'il fournit lors de la procédure d'identification sont exactes.

III. Conditions propres à l'ouverture d'un compte de garantie de loyer en ligne

Article 7 – Conditions d'ouverture d'un compte de garantie de loyer en ligne

Seuls peuvent ouvrir un compte de garantie de loyer en ligne les Utilisateurs majeurs, fiscalement domiciliés en Suisse et pour autant que le logement pour lequel la garantie de loyer est demandée soit situé sur le canton de Genève.

La garantie de loyer fournie par la Banque est soumise à la loi genevoise du 18 avril 1975 protégeant les garanties fournies par les locataires. Au surplus, les dispositions de l'art. 257eCO sont applicables à la garantie.

Article 8 - Etapes du processus d'ouverture d'un compte de garantie de loyer en ligne

Pour autant que les conditions énumérées à l'article précédent soient remplies, l'Utilisateur peut ouvrir un compte de garantie de loyer en ligne pour lui-même ou pour une tierce personne.

Après avoir renseigné ses données personnelles (nom, adresse, données de contact), l'Utilisateur doit indiquer le propriétaire ou la régie s'occupant de la location puis fournir les données relatives au bien loué (montant de la garantie, adresse du bien loué, date de début de la location, nom du ou des locataires). Il doit ensuite télécharger la copie d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi que la première page du contrat de location (sur laquelle figure la désignation des parties au contrat de bail et du bien loué).

Dès réception de la demande, la Banque envoie à l'Utilisateur trois exemplaires du contrat de garantie de loyer signés par la Banque ainsi que les coordonnées bancaires du compte de garantie de loyer. L'Utilisateur doit effectuer un transfert bancaire sur le compte de garantie de loyer du montant total indiqué à l'art. 1 des dispositions générales du contrat de garantie de loyer (soit le montant de la garantie augmenté des frais).

A réception de l'avis de crédit du montant de la garantie sur le compte de garantie de loyer, l'Utilisateur doit transmettre au propriétaire ou à la régie, l'exemplaire destiné au bailleur du contrat de garantie de loyer dûment signé accompagné d'une copie de l'avis de crédit. **Seul l'avis de crédit du montant indiqué à l'art. 1 des dispositions générales du contrat de garantie de loyer vaut preuve de la constitution de la garantie.** Simultanément, l'Utilisateur doit transmettre à la Banque, au moyen de l'enveloppe préaffranchie, l'exemplaire « Banque » du contrat de garantie de loyer, dûment signé.

Si l'Utilisateur souhaite que la garantie de loyer lui soit remise plus rapidement, il lui est possible, après réception des contrats de garantie de loyer, de se rendre auprès d'une

agence de la BCGE afin d'y verser le montant de la garantie et de signer les contrats sur place.

IV. Communications avec la Banque et coûts

Article 9 – Communications

L'Utilisateur peut soumettre des questions de nature technique ou de procédure en entrant en contact avec la Banque comme suit :

- i) Il peut appeler un Conseiller pendant les heures d'ouverture du service bancaire en ligne en utilisant le numéro indiqué sur le site ;
- ii) Il peut demander à être rappelé par un Conseiller ; les plages horaires pendant lesquelles un Conseiller peut le rappeler sont indiquées sur le site ;
- iii) Il peut utiliser la messagerie du site pour soumettre ses questions à la Banque. Les réponses lui seront données par courriel.

Article 10 - Coûts

L'ouverture d'un compte en ligne est gratuite pour l'Utilisateur.

Toutefois, les frais de communication et de transmission qui sont facturés par le fournisseur internet de l'Utilisateur sont à la charge de ce dernier.

V. Utilisation du site

Article 11 – Risques liés à l'utilisation d'internet

Il n'est pas possible de garantir totalement la sécurité et la confidentialité des transmissions par voie électronique. L'Utilisateur prend connaissance des risques suivants, qu'il accepte :

- le droit suisse, notamment les dispositions relatives au secret bancaire, se limite au territoire suisse. Les données transmises de l'étranger ou à l'étranger ne sont donc pas couvertes par le secret bancaire.
- les communications passent par internet, soit un réseau ouvert et accessible à tout le monde. La transmission de données et d'informations par internet est habituellement transfrontalière et non contrôlée, même si l'expéditeur et le destinataire se trouvent en Suisse. Les communications sont cryptées mais pas l'identité de l'expéditeur et du destinataire.
- lorsque l'Utilisateur est connecté à l'internet et accède au site de la Banque son fournisseur d'accès internet ou d'autres acteurs sur internet peuvent identifier les contacts entre l'Utilisateur et la Banque, et par là établir un lien de relation bancaire.

Article 12 – Comportement sur internet

La navigation sur internet et l'utilisation d'outils technologiques (ordinateur, téléphone mobile, tablette, etc.) comporte des risques en matière de sécurité. Les techniques de fraudes évoluant constamment, il devient impératif de s'en prémunir en restant vigilant et en adoptant des comportements de prudence systématiques. A ce titre, la Banque a regroupé sur la rubrique « sécurité et prévention » de son site internet (www.bcge.ch) des informations utiles et recommandations à observer. Ces dernières sont destinées à la protection des données de l'Utilisateur qui doivent rester personnelles et confidentielles. L'Utilisateur y trouvera les mesures de précautions à prendre face aux cyberattaques, tentatives de fraudes et escroqueries. Ces informations l'aideront à identifier les éléments d'alerte et à adopter le comportement adéquat face à des éléments suspects pouvant engendrer des dommages à son encontre ou à celle de ses proches tels que tentatives d'usurpation d'identité, de phishing, de vol d'identité/session/mot de passe/données, d'ingénierie sociale notamment.

Article 13 – Sites liés

La Banque n'assume aucune responsabilité concernant le contenu d'autres sites liés ou menant au présent site.

Article 14 – Exclusion de garantie

La Banque ne garantit pas l'exactitude, le caractère exhaustif ou la mise à jour des informations figurant sur le présent site. Elle se réserve le droit de les modifier en tout temps et sans préavis.

Dans la mesure où il n'est pas possible de garantir totalement la sécurité ou la fiabilité des transmissions sur l'internet, la Banque ne garantit pas une transmission de données exempte d'erreurs ni ne garantit que les informations figurant sur le site n'aient pas été altérées suite à des défaillances techniques, des dérangements ou des interventions tierces illicites sur le réseau internet.

La Banque prend des mesures afin de s'assurer que le contenu de son site ne contienne pas de virus informatiques, mais les Utilisateurs doivent prendre toute mesure utile pour protéger leur ordinateur: installation d'un programme de détection des virus mis régulièrement à jour ainsi que sauvegarde de leurs données informatiques. La Banque n'endosse aucune responsabilité pour les dommages que les Utilisateurs pourraient subir à l'occasion de leur visite sur le site, faute pour eux d'avoir pris ces précautions de base.

Dans les limites autorisées par la loi, la Banque (soit ses administrateurs, ses employés ou ses agents) ne sera en aucun cas responsable envers qui que ce soit de dommages directs ou indirects, de frais ou de dommages de quelque nature que ce soit, contractuels ou délictuels, négligence

comprise, résultant de l'utilisation de ce site ou de l'incapacité à accéder au site ou de l'utiliser.

Article 15 – Copyright

Tout élément se trouvant sur ce site est la propriété exclusive de la Banque, sous réserve de droits appartenant à des tiers. Le site est destiné à un usage strictement personnel. Toute copie, toute reprise ou tout usage des photographies, illustrations et graphismes, ainsi que toute reprise de la mise en page figurant sur ce site, ainsi que toute copie ou reprise en tout ou partie des textes cités sur ce site sont strictement interdits, sous réserve de l'autorisation expresse écrite de l'ayant droit.

Toute reprise ou tout usage, à quelque titre que ce soit, des marques textuelles, graphiques ou combinées (comme notamment les logos) déposées par la Banque ou dont elle est bénéficiaire sont également interdits, sous réserve de l'autorisation expresse écrite de l'ayant droit.

"BCGE" et "Banque Cantonale de Genève", etc. sont des marques déposées par la Banque.

Article 16 – Restriction d'utilisation

La Banque se réserve le droit d'interdire, à sa seule discrétion et sans avoir à fournir quelque justification que ce soit, l'accès à son site aux Utilisateurs qui en feraient un usage abusif ou inapproprié.

Article 17 – Modifications des conditions d'utilisation du présent site

La Banque se réserve le droit de modifier en tout temps et sans préavis les présentes conditions d'utilisation. Il appartient à l'Utilisateur de consulter les conditions d'utilisation en vigueur avant toute utilisation du site. En consultant et en utilisant ce site, l'Utilisateur accepte expressément les présentes conditions d'utilisation.

VI. Charte internet traitement des données personnelles

Article 18 – Politique générale de la Banque

La Banque est consciente de l'importance qu'il y a à garder strictement confidentielles les données qui lui ont été fournies en ligne concernant l'Utilisateur visitant son site.

La Banque encourage l'Utilisateur à lire entièrement la présente Charte sur le respect de la vie privée (ci-après "la Charte"), afin d'être informé sur la façon dont la Banque collecte, utilise et protège les informations personnelles que l'Utilisateur lui fournit à travers le site de la Banque ou qui peuvent y être consultées par les ayants droits.

Article 19 – Enregistrement des données personnelles

La Banque peut utiliser des cookies sur son site afin de pouvoir offrir à l'utilisateur un accueil personnalisé tenant compte de ses habitudes de fréquentation et d'effectuer un suivi de ses données personnelles. Les cookies peuvent aussi permettre à la Banque d'assurer une sécurité préventive de son site et des données de l'utilisateur (notamment par le biais de renseignements relatifs au serveur auquel l'ordinateur de l'utilisateur est connecté).

La Banque mémorise certaines informations de la machine de l'utilisateur du site (navigateur utilisé, système d'exploitation de la machine, etc.) ainsi que l'adresse IP de ses visiteurs (l'adresse IP consiste en une série de nombres assignée automatiquement à l'ordinateur de l'utilisateur par son fournisseur d'accès ou par le serveur de l'internet de sa société à chaque début de session sur internet). Le but poursuivi par la Banque à travers la collecte de ces données est de pouvoir rassembler des informations sur l'usage et les performances de son site.

La Banque s'engage à prévenir les Utilisateurs de toute modification de ses pratiques par une mise à jour de la présente Charte. Il leur appartient de la consulter régulièrement.

Les renseignements requis par la Banque lors de l'élaboration de l'offre en ligne sont limités aux informations nécessaires pour permettre à la Banque de générer l'offre sollicitée par l'utilisateur.

Article 20 – Utilisation des données personnelles

Le but poursuivi par la Banque à travers la collecte des données personnelles de l'utilisateur est de permettre à la Banque de traiter la demande de l'utilisateur et de lui fournir la ou les prestations sollicitées.

La Banque peut utiliser l'adresse électronique de l'utilisateur afin de l'informer sur les produits et services susceptibles de l'intéresser. L'utilisateur conserve en tout temps la possibilité de se désinscrire de ces mailings.

Article 21 – Diffusion des données personnelles - Confidentialité

A l'exception de Swisscom, et dans la mesure seulement où cela est nécessaire pour la procédure d'identification et de signature en ligne de contrats, la Banque ne communique les données personnelles qu'elle détient ni à ses filiales, ni à aucun autre tiers, à quelque titre que ce soit et sous quelque forme que ce soit. La Banque se réserve toutefois le droit d'établir des statistiques sur la base de ces données non bancaires, et d'en rendre les résultats accessibles au public; dans ce cas, ces données seront présentées sous

une forme rigoureusement anonyme et compilée, ne permettant pas d'identifier les personnes spécifiques concernées.

Article 22 – Transmission éventuelle à l'étranger

Les données personnelles des Utilisateurs sont stockées et traitées en Suisse mais peuvent également être stockées et utilisées dans d'autres pays (étant précisé que certaines de ces localisations peuvent éventuellement inclure des pays qui ne garantissent pas nécessairement le même degré de protection des données personnelles que le pays à partir duquel l'utilisateur a fourni ces données). En soumettant ces données à la Banque, l'utilisateur accepte spécifiquement ce transfert et les conséquences qui peuvent en découler.

Article 23 – Droit d'accès et de correction

Conformément aux dispositions de la Loi fédérale du 19 juin 1992 sur la protection des données, tout intéressé peut demander, en adressant une demande écrite et signée à la Banque, de se voir communiquer par courrier les données le concernant; si de telles données ne sont plus à jour ou s'avèrent inexactes, voire incomplètes, l'intéressé pourra demander à la Banque de modifier en conséquence les données le concernant. Il peut également en tout temps lui demander de les supprimer, sous réserve d'autres obligations légales:

Article 24 – Clause de non-responsabilités

La Banque n'engage pas sa responsabilité en cas de non-respect par l'utilisateur de ses consignes générales de sécurité (telles que l'installation par l'utilisateur d'un programme anti-virus régulièrement mis à jour, etc.). Le non-respect de ces règles peut engager la responsabilité de l'utilisateur vis-à-vis de la Banque et de ses clients si son attitude a conduit à une faille dans les mesures de sécurité mises en place sur le site de la Banque.

La Banque n'est pas responsable d'une inexactitude concernant les données personnelles si ces erreurs proviennent d'une indication erronée de la part de l'utilisateur. En cas d'inexactitude due à d'autres causes, la responsabilité de la Banque se limite exclusivement à accorder à l'utilisateur l'exercice du droit d'accès et de correction des données personnelles, tel que décrit au point « Droit d'accès et de correction ».

Bien qu'elle mette tout en œuvre pour protéger les données personnelles, la Banque n'est pas responsable de la sécurité des données personnelles qui lui sont transmises sur l'internet, dans la mesure où il n'est pas possible de garantir totalement la sécurité des transmissions sur l'internet. Elles sont communiquées aux propres risques de l'utilisateur. En revanche, la Banque met tout en œuvre pour

assurer leur confidentialité dès qu'elles ont été rentrées dans son système.

Sauf en cas de dol ou de faute grave, la Banque ne peut être tenue pour responsable pour aucun dommage direct, indirect, accessoire, particulier, dérivé, y compris, entre autres, les dommages pour manque à gagner, perte de clientèle, de jouissance, de données ou d'autres pertes intangibles (même si la Banque a été avertie de la possibilité de ces dommages) résultant de l'accès au site; de son téléchargement ou téléchargement de tout contenu sur le site; de son utilisation ou de l'impossibilité de l'utiliser; de son indisponibilité; du coût de l'achat de biens et de services de remplacement résultant de tous biens, données, informations ou services achetés ou obtenus, de messages reçus ou d'opérations conclues, par le biais du site ou à partir du site; de l'accès non autorisé aux transmissions de données, de leur altération, perte ou destruction; de déclarations ou du comportement de tout tiers sur le site; des résultats du site, de tous sites qui lui sont reliés, et de tous documents diffusés sur ceux-ci; ou de toute autre question ayant trait au site.

L'Utilisateur convient qu'indépendamment de tout texte législatif ou de toute loi contraire, toute réclamation ou motif d'action découlant de ou lié à l'utilisation du site doit être déposé(e) dans le délai d'un (1) an après que cette réclamation ou ce motif d'action a pris naissance.

VII. Droit applicable et for

Le droit applicable aux présentes conditions d'utilisation est le droit suisse à l'exclusion de ses règles de conflits de lois.

Le for pour tout différend lié au site ou qui découlerait de son utilisation est à Genève.

Article 25 – Adresse de contact

Pour tout renseignement sur ce site, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante : info@bcge.ch.

Si vous désirez exercer votre droit d'accès et de correction sur les données personnelles vous concernant, vous pouvez envoyer une demande écrite et signée à l'adresse suivante:

Banque Cantonale de Genève
BCGE Netbanking
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

en mentionnant clairement que votre demande porte sur l'exercice de votre droit d'accès à vos données personnelles.

(Ed. 2018)